

directement sur la cour. Le même portique à trois arcs, poursuit, à l'étage, sur une façade, l'élévation du rez-de-chaussée. Le bois ouvrage et les mosaïques de faïences, joints au plâtre sculpté, recouvre les murs d'un décor foisonnant.

Les dars Sfaïria, Caïd bel Hassen et Zouiten, même s'ils sont chronologiquement postérieurs à l'époque mérinide, peuvent encore être considérés comme des demeures mérinides. Les six autres demeures présentées ont conservé, à l'époque saadienne, l'esprit de l'époque antérieure : « ... les rares témoins de l'architecture domestique [mérinide] à Fès, attestent les principes bien définis que nous retrouverons, conservés en grande partie, dans les maisons plus récentes, jusqu'au début du XIX^e siècle, persistance assez extraordinaire d'une tradition qui avait, dès le XIV^e siècle, atteint une sorte de perfection. On est alors amené à se demander si cette parfaite adaptation est le fruit d'une lente évolution guidée par des impératifs socio-culturels, ou s'il s'agit, plus simplement, d'une transplantation pure et simple de concepts architecturaux en vogue à Grenade » (p. 79).

L'ouvrage se termine sur un glossaire franco-arabe très complet (11 pages), reprenant tous les termes relatifs à la maison et à sa construction. Ce glossaire confirme le projet de l'ensemble de l'ouvrage : présenter l'architecture domestique traditionnelle d'une ville, non sous l'angle de ses principes, mais sous celui de sa réalité concrète, celle de sa construction. Démarche encore possible dans un pays de tradition, comme le Maroc, et capable d'éclairer certaines techniques de construction de pays sans mémoire et aux traditions mortes : celles des régions arabes du Golfe persique, par exemple, à l'architecture domestique desquelles a été consacré un certain nombre d'études, ces dernières années.

On regrette parfois, dans cet ouvrage, un certain manque d'unité, voire une certaine dispersion de l'information, qui amènent à des redites ou à des lacunes. Parmi les lacunes, on notera que l'art des sculpteurs sur stuc n'est qu'à peine évoqué, tandis que celui des sculpteurs sur bois et celui des mosaïstes de faïence sont largement décrits. Au nombre des redites, on regrettera que les sources narratives et documentaires ayant servi à cette étude n'aient pas été regroupées et classées. L'évocation des métiers, ceux surtout se rapportant au travail de l'argile, se répète parfois, du 1^{er} au 2^e chapitre. Enfin, les notices donnant la situation et l'historique des maisons étudiées dans le chapitre 3 auraient dû être intégrées aux monographies de ces maisons.

Monique KERVAN
(C.N.R.S., Paris)

Slimane-Mostafa ZBISS, *La médina de Tunis*. Tunis, Institut national d'archéologie et d'art, 1981, Notes et documents, 3^e série - VI, 54 p., en arabe et en français.

Tunis n'est connue en tant que ville qu'à la fin du VII^e siècle A.D., lorsque le gouverneur arabe Hassan Ben Noomâne aménage la bourgade antique en cité. D'un urbanisme sommaire, elle prit forme par la construction de remparts autour du camp militaire qui ménageait en son

centre une mosquée ouverte sur une large esplanade. « Ce processus initial de l'aménagement des villes musulmanes à leurs débuts » se confond, selon l'auteur qui n'en donne aucune preuve, avec celui de Tunis. A cette première fondation vinrent se greffer des aménagements répondant aux besoins d'établissements sédentaires que devenait la fixation du camp militaire. La grande innovation de l'urbanisme musulman fut d'après S.-M. Z., l'organisation de la zone dite des souks, ou le bazar. Chaque corps de métier est regroupé en un lieu défini. Ainsi se tisse un réseau de commerces, autour de la Grande Mosquée, où l'on trouve, au plus près du sanctuaire, les commerces de luxe, propres et peu bruyants, puis les ateliers de confection, enfin en troisième zone, la dinanderie.

D'une façon très vivante, l'auteur décrit ensuite la vie quotidienne des boutiquiers et des artisans, y compris le rôle, une fois la journée bien remplie, de la police des souks, tenu par les gardiens. Dans les quartiers résidentiels, situés au-delà du souk, on notera les *souayka*, ou petits marchés pour le ravitaillement, le four à pain devenu aujourd'hui boulangerie, le *kouttab*, petite école, le bain public, la petite mosquée de quartier ainsi que le bureau du *moharrak*, l'administrateur du quartier. Une caractéristique des quartiers résidentiels : la *driba*⁽¹⁾; conçus sous la forme de petits îlots, certaines parties de ces quartiers deviennent, la nuit venue, indépendants de leur voisinage par une porte unique qui ferme un passage desservant un groupe de maisons de la même grande famille.

Au XI^e siècle A.D., s'opère une rectification dans le tracé de l'enceinte avec élargissement de la zone inscrite. On parle de deux faubourgs, le faubourg nord et le faubourg sud, la ville conserve son titre de « médina ». Mais, précise l'auteur, le décongestionnement réel de l'aire de la médina est obtenu par la rectification de l'enceinte initiale et non par la création des deux faubourgs réservés aux seuls provinciaux et étrangers auxquels ne se seraient mêlés à aucun prix les habitants de la médina.

Dès le XII^e siècle A.D., des traités commerciaux signés avec les Etats européens comme Venise, amènent à Tunis l'installation de colonies chrétiennes. Leur territoire s'établit sur une bande en bordure de mer sur la face est de la ville. Entrepôts, quartiers résidentiels, églises y furent construits. Au début du XIX^e, une enceinte extérieure engloba toute l'agglomération tunisoise avec des fortins avancés dans toutes les directions. On parvint ainsi à la fusion de la médina et des faubourgs en une enceinte unique.

Après cet exposé sur l'évolution de la ville qui tient lieu en quelque sorte d'introduction, l'étude est centrée sur les principaux monuments de Tunis.

Quatorze mosquées, dont la Zitouna qui fera plus loin l'objet d'un développement à part, sont référencées. Leur emplacement, leur fondateur, leur caractéristique artistique, leur intérêt archéologique sont notés. Il est fait ensuite mention de trois coupoles isolées ne dépendant pas d'un édifice donné (*qoubba*). Le répertoire des portes de la ville se limite à trois portes existantes et ne sera pas d'un grand secours pour l'étude des enceintes successives. Les ouvrages hydrauliques comprennent essentiellement fontaines et bassins publics (*sbil, sabil*). Quatre palais sont évoqués ensuite rapidement, le palais du Gouvernement, le palais Dar Othman, le palais Dar

⁽¹⁾ Cf. là-dessus Roberto Berardi, « Espace et ville en Pays d'Islam », in *L'espace social de la ville arabe*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1979, pp. 102, 109 et pl. IV.

Husseyn et le palais Dar Ben Abdallah. Il y a là une volonté certaine de l'auteur de faire systématiquement l'impasse sur le volet habitat, par ailleurs longuement étudié par J. Revault depuis les années soixante⁽¹⁾.

Les *turbas* « désignent ce genre d'édifice funéraire abritant les tombeaux d'une même famille ». Six d'entre eux sont ici décrits; ce sous-chapitre se superpose à celui où l'auteur aborde les cimetières privés.

La *médersa* « est un établissement où les étudiants de l'ancienne Université Zitouna de Tunis trouvaient à se loger dans des sortes de cellules monacales disposées autour d'une cour à ciel ouvert bordée de portiques couverts ». Voilà une définition de la médersa tunisoise! Les dynasties mouradite (XVII^e) et husseynite (XVIII^e) ont doté largement la ville de ces établissements. On notera la parenté, pour le moins curieuse, établie par l'auteur, entre ce type d'établissement et les collèges anglais.

Les *zaouia* les plus anciennes remontent à la fin du IX^e siècle A.D. Ces « lieux où l'on vient se recueillir auprès de la tombe d'un saint ou auprès d'un cénotaphe aménagé pour honorer la mémoire d'un autre saint » sont très nombreux à Tunis.

Si les ouvrages militaires ont disparu, certains, comme le fortin qui flanke la porte Bab El Khadra ou la forteresse de Sidi Bel Hassen qui domine la colline au pied de laquelle s'étend le cimetière Zallaj, subsistent et sont désignés indifféremment par le mot « *borj* ». Sept casernes, comprenant la Kasbah, témoignent d'une présence militaire intensive autrefois. Elles sont devenues partie de la Bibliothèque Nationale ou partie de la Direction des Antiquités ou école primaire.

Les souks qui peuvent se prévaloir de leur ancienneté (la *Souaika* est citée dans les textes comme existant au X^e siècle A.D.) sont représentés ici par treize d'entre eux.

Traitée à part, la grande mosquée a retenu plus particulièrement l'attention de l'auteur, qui annonce la publication d'un mémoire sur le sujet. La grande mosquée de Tunis, la Zitouna (*Zaytūna*) ou mosquée de l'olivier, est la fondation de Hassan Ben Noomân, en 84 H. / 703 A.D. Au siècle suivant, Obayd Allah Ben El-Habhab fait effectuer un agrandissement important. Puis en 250 H. / 854 A.D., les constructions initiales furent démolies en vue d'un autre agrandissement par ordre du calife abbasside, Al-Moustaïn Billah. La coupole du mihrab remonte à cette époque. La mosquée a alors atteint ses limites actuelles. La coupole de la cour, Qoubbat el-Bahou, est un apport de la période sanhajienne (381 H. / 991 A.D.).

Jugeant ce monument négligé par les historiens et archéologues — le seul reconnu, parce que mentionné, étant Creswell —, l'auteur entend réparer cette lacune. Il nous fait part de ses récentes investigations (1981?). Le plan fourni par Creswell est insuffisant, il convient d'y ajouter deux tours d'angle, l'une au NE, l'autre au SE. Ces éléments confèrent à la mosquée un caractère à la fois religieux et militaire. Après relecture des inscriptions, l'auteur parvient aux conclusions suivantes :

- 1) le désordre, dans celle de la galerie, qui a suivi le déplacement des parallélépipèdes sur lesquels l'inscription avait été sculptée et l'interruption de celle-ci au niveau de l'autre inscription

⁽¹⁾ Jacques Revault, *Palais et demeures de Tunis (XVI-XVII^e) I*, Paris, Editions du CNRS, 1967, 372 p.; *Palais et demeures de Tunis (XVIII-XIX^e) II*, Paris, Editions du CNRS, 1972, 47 p.

qui précède la nef, n'est pas, selon S.-M. Z., une preuve que la grande mosquée ne comportait pas de galeries à l'origine.

2) La date inscrite à la base de la coupole du Bahou est indubitable : 381 H. / 991 A.D. La double inscription aux sommiers des chapiteaux des colonnes qui supportent cette coupole a livré les informations suivantes : « ont été commencés le sous-sol (*damus*), la coupole et les galeries (*mujannat*) au mois de rabi¹ 1^{er} de l'année 385 » (soit 995 A.D.). Cela donne à l'adjonction des galeries une date très postérieure à celle où l'on situait leur édification.

3) Une autre inscription sous la galerie (au-dessus de la deuxième porte à partir de la *qibla*) doit être rectifiée, la date qui y figure est 474 H. / 1081 A.D., et non celle donnée par Creswell : 357 H. / 968 A.D.

Sur le plan architectural, il faut retenir que les khourassanites ont effectué des travaux importants à l'enceinte de l'édifice (dernière moitié du XI^e - première moitié du XII^e s. A.D.).

Un point obscur demeure quant à la décoration du monument. Les parois du *mihrab* et une partie de la coupole qui le précède ont été, au XVIII^e s., recouverts de plâtre sculpté, ce qui a masqué les décors originaux. Seule une plaque portant un texte sacré n'a pas été recouverte. Il est difficile d'obtenir l'autorisation de restituer les décors d'origine. Débarrassé des éléments rapportés au XVI^e s., le *minbar* retrouverait son état du IX^e.

Une dernière partie est consacrée aux cimetières musulmans de Tunis. S.-M. Z. n'a pas eu tort de réservier quelques pages à ces zones d'abord non aedificandi sur lesquelles les faubourgs viendront, à différentes périodes, empiéter. Seuls les abords immédiats des tombes vénérées seront clôturés et respectés, ce qui peut expliquer l'existence d'îlots funéraires au milieu de quartiers d'habitation. Dans le premier groupe des cimetières publics intra-muros (médina) s'inscrivent également de nombreux cimetières privés ou *turba*. Le repérage spatial de ces modifications peut aider à la compréhension de certains aspects évolutifs de la ville.

En conclusion, cette étude a le mérite de réunir rapidement, excepté pour la grande mosquée, des informations utiles au voyageur curieux désireux de dépasser celles que contient son guide touristique. En aucun cas, elle ne satisfera le lecteur en quête d'une connaissance approfondie de cette ville musulmane. L'absence totale de cartes, de plans généraux et de relevés de bâtiments diminue considérablement l'intérêt d'un tel travail. L'illustration se résume à cent photographies que l'auteur ne s'est pas embarrassé à référencier dans le texte — pas plus dans le texte arabe que français d'ailleurs. S.-M. Z. n'a pas saisi l'occasion qui se présentait, pour lui, d'effectuer cette synthèse que l'on attend toujours.

Claire HARDY-GUILBERT
(C.N.R.S., Paris)

Tegdaoust III. Recherches sur Aoudaghost. Campagnes 1960/1965, enquêtes générales.

Paris, Editions Recherches sur les Civilisations, 1983. In-4^o, 566 p.

Jean Devisse et Serge Robert ont entrepris et dirigé, en 1960, puis poursuivi en trois autres campagnes de 1962 à 1965, des fouilles sur le site de Tegdaoust (Mauritanie), site présumé —